

niser les travaux de la Chambre de façon que nous puissions, au nom de l'honorable député de York-Est (M. Otto), présenter le bill visant l'amélioration de la sécurité de la vieillesse, que la Chambre, je crois, désire étudier maintenant.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES MESURES POUR FAIRE FACE À L'AUGMENTATION DU COÛT DE LA VIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. R. Ballard (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Étant donné que l'augmentation du prix des aliments cause beaucoup d'inquiétude au Canada, le premier ministre assurerait-il à la Chambre que le gouvernement prend des mesures pour mettre un frein à l'augmentation constante du coût de la vie?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Voilà encore une question très générale que l'on ne saurait accepter en ce moment.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LE RELÈVEMENT DE L'EXEMPTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Max Saltsman (Waterloo-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Revenu national. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a reçu de l'Ontario Municipal Association des instances en vue de relever l'exemption touchant la rémunération payée aux conseillers municipaux? En ce cas, quelle mesure le ministre se propose-t-il de prendre au sujet de cette demande?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je conseillerais au député d'inscrire cette question au *Feuilleton*.

L'INDUSTRIE

LES PIÈCES D'AUTOMOBILES—LES SOCIÉTÉS CANADIENNES RECONNUES COMME FOURNISSEURS ATTITRÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. D. Hales (Wellington-Sud): Puis-je poser une question au ministre de l'Industrie? Quelles mesures le ministre se propose-t-il de prendre pour mettre fin à la pratique qui semble exister et selon laquelle les fabricants canadiens de pièces d'automobiles ne recevraient pas de commandes à moins que leur société n'ait d'abord été reconnue comme fournisseur attitré, l'attestation à cet égard devant venir du siège social américain du fabricant canadien.

[M. Winkler.]

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Cette question est sûrement très importante, mais il me semble qu'elle pourrait facilement être inscrite au *Feuilleton*; le député pourrait compter sur une réponse prochaine.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Je vous ai entendu, aujourd'hui, pendant la période des questions, conseiller à certains députés d'inscrire leurs questions au *Feuilleton* et je conviens avec vous qu'il devrait en être ainsi. D'autre part, si l'on jette un coup d'œil sur le *Feuilleton*, on s'aperçoit qu'il reste plus de 450 questions auxquelles on n'a pas répondu; on commence alors à se demander s'il est bien utile d'inscrire des questions au *Feuilleton*. Aujourd'hui, par exemple, on a répondu à 40 questions sur 400 ou 500 qui étaient inscrites au *Feuilleton*. Si l'on ne peut recevoir, dans un temps raisonnable, de réponses aux questions qui ont été inscrites au *Feuilleton*, à quoi sert-il de les y inscrire, surtout si l'on ne peut obtenir, même des ministres, des réponses aux questions posées à l'appel de l'ordre du jour.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LE CODE DE LA SÉCURITÉ OUVRIÈRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le ministre du Travail pourrait-il nous dire quand le futur code canadien de la sécurité ouvrière sera inscrit au *Feuilleton*?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Sous peu, monsieur l'Orateur. Je ne saurais donner une date précise.

M. Knowles: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il indiquer si la mesure renfermera les dispositions sur la santé et l'hygiène, dont on a discuté la semaine dernière avec la *Canadian Railway Labour Executives Association*?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE À UN CENTRE ATOMIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Puis-je demander au ministre des Mines et des Relevés techniques s'il a eu le temps, depuis vendredi, de se renseigner sur la grève du centre de recherches nucléaires de Pinawa? Si oui, pourrait-il dire à la Chambre si on peut s'attendre à un règlement prochain?